

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 9 Février (09/02/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, M. Robert GOZZO, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

Municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jérôme VALETTE), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Valérie CLARMONT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Madame Sabine AUGÉ est nommée secrétaire de séance.

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 10 FEV. 2017

CASTELSARRASIN - 82

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

15 – 09 Février 2017

PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE PARIS / RUE VICTOR HUGO – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : M. HENRYOT J.L.

VU le rapport de Monsieur le Maire :

- informant sur la nécessité d'aménager la rue de Paris et la rue Victor Hugo, notamment en vue de sécuriser et mettre en accessibilité des cheminements doux, de matérialiser les espaces piétons et terrasses devant les différents commerces ainsi que d'effectuer une reprise complète de l'éclairage public par l'installation de nouveaux luminaires LED économiques,
- demandant l'approbation du projet pour un coût d'objectif de 190 000 € HT,
- demandant l'autorisation de solliciter les aides financières auprès de la Région, et des subventions d'Etat,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

APPROUVE le projet d'aménagement de la rue de Paris et de la rue Victor Hugo sur la base du coût prévisionnel d'opération de 190 000 € HT, avec notamment la sécurisation et la mise en accessibilité des cheminements doux, la matérialisation des espaces piétons et terrasses devant les différents commerces, et la reprise complète de l'éclairage public par l'installation de nouveaux luminaires LED économiques,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des aides financières auprès de la Région, et des subventions d'Etat, comme suit :

RECETTE	MONTANT	%
ETAT	66 500	35
REGION	57 000	30
COMMUNE	66 500	35
Total HT	190 000	100

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 10 février 2017

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 10 FEV. 2017

CASTELSARRASIN - 82

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :